

Désignation des personnels référents égalité filles/garçons et lutte contre les LGBTphobies

Instruction du 1/10/2026 relative à la désignation des personnels référents égalité filles-garçons et lutte contre les LGBTphobies dans les établissements du second degré 2026-2027

Mission Égalité filles-garçons et lutte contre les LGBTphobies Collèges des IEN et IA-IPR

Sigle bureau

n° 6.001

Affaire suivie par : Sabina Colin et Estève Aubouër

Tél : 01 57 02 69 27

Mél : egalite-filles-garcons@ac-creteil.fr

Rectorat de l'académie de Créteil

Maison de l'académie de Créteil – Bâtiment Julie-Victoire Daubié

21 rue Julie-Victoire-Daubié – 94010 Créteil Cedex

www.ac-creteil.fr

Instruction adressée à Mesdames les cheffes d'établissements, Messieurs les chefs d'établissements des collèges et lycées généraux et professionnels s/c Mesdames les directrices académiques et monsieur le directeur académique, des services de l'éducation nationale.

Références :

- Lettre du 3 octobre 2018 du directeur de la DGESCO
 - [Référént\(e\) égalité](#)
-

L'École compte parmi ses missions fondamentales celle de garantir l'égalité des chances des filles et des garçons. C'est le sens des articles L. 121-1 et L. 312-17-1 du code de l'éducation qui disposent que l'École contribue, à tous les niveaux, à favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'orientation, ainsi qu'à la prévention des préjugés sexistes et des violences faites aux femmes. L'action du ministère en matière d'égalité s'inscrit dans le cadre du *Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027*

Par sa lettre du 3 octobre 2018, la DGESCO propose la mise en place des référents et référentes égalité filles-garçons dans les établissements du 2e degré.

Les missions du personnel référent égalité consiste à :

- Diffuser une culture de l'égalité au sein de l'école ;
- Soutenir une dynamique de formation des personnels et de développement de pratiques professionnelles égalitaires ;
- Mettre en œuvre des actions éducatives pour sensibiliser les élèves ;
- Développer des actions partenariales promouvant l'égalité entre les filles et les farçons avec les associations et acteurs locaux ;

- Coordonner la démarche de labellisation « égalité filles-garçons », en lien avec l'équipe de direction

Les référents et référentes égalité filles-garçons agissent en lien avec les responsables de l'orientation, le référent ou la référente éducation à la sexualité, le responsable de la prévention et de la lutte contre les violences et le harcèlement, ainsi que le référent ou la référente vie collégienne/lycéenne de l'établissement.

Cette articulation contribue à inscrire l'action de l'établissement dans une approche globale de prévention des discriminations et des violences, de promotion de l'égalité et de respect des droits de chacune et de chacun. Elle prend notamment en compte la prévention et la lutte contre les LGBTIphobies, en cohérence avec le Plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBTI+ 2026-2029 porté par la DILCRAH. Ce nouveau plan national fait de l'éducation, de la prévention et de la transmission des valeurs républicaines un axe prioritaire et vise notamment à renforcer les actions de sensibilisation, de formation et de prévention des discriminations anti-LGBTI+ dans les établissements scolaires.

Dans ce cadre, les référents et référentes égalité filles-garçons peuvent contribuer, en lien avec les personnels concernés de l'établissement, à la diffusion d'une culture de l'égalité et du respect, à la déconstruction des stéréotypes sexistes et LGBTIphobes et à la mise en œuvre d'actions éducatives favorisant un climat scolaire inclusif et exempt de discriminations.

Afin de permettre à la mission égalité filles-garçons et lutte contre les LGBTIphobies d'actualiser son réseau de référents et référentes en établissement, nous vous invitons à renseigner leurs coordonnées dans le formulaire ci-dessous.

Si aucun personnel volontaire n'a encore été identifié dans votre établissement, vous pouvez, à titre transitoire, renseigner les coordonnées d'un personnel administratif pouvant assurer le rôle de contact relais : il recevra notamment la lettre d'information mensuelle de la mission et pourra en assurer la diffusion auprès des personnels de l'établissement. Le nom du référent ou de la référente pourra être communiqué ultérieurement, dès qu'une personne se portera volontaire pour cette mission.

<https://framaforms.org/personnels-referents-egalite-2026-2027-1624968526>

Si vous avez déjà complété le Framiform, il n'est pas nécessaire de le renseigner à nouveau. Vous pouvez vérifier si votre établissement a déjà identifié un référent ou une référente en consultant la liste des établissements disponible sur le site académique de la mission.

<https://egalite-filles-garcons.ac-creteil.fr/spip.php?article1140>

La mission académique égalité filles-garçons et lutte contre les LGBTIphobies accompagne le réseau des personnes référentes égalité et s'engage à promouvoir auprès de l'ensemble des acteurs et actrices de la communauté éducative les enjeux de l'égalité de genre.

Estève Aubouër, IA-IPR

Sabina Colin, IEN